

**DEPARTEMENT DE L'EURE
COMMUNE DE BOURTH**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres :
En exercice: 12
Présents: 11
Votants : 11

L'an deux mil vingt-et-trois, le vingt-quatre février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, soit à la Mairie de Bourth, sous la présidence de Monsieur Sébastien JOUSSET, Maire de Bourth.

Date de convocation : 15 février 2023

Présents : MM. Sébastien JOUSSET, Michel LAHAYE, Alain ROCHEFORT, Guillaume LAURAIN, Élie BANKHALTER, Marc VILLENEUVE, Ludovic LETESSIER, M^{mes} Nadine HERVAULT, Brigitte BLIN, Tiphaine LOCQUET et Martine AVELINE.

a donné pouvoir : M^{me} Géraldine DUMOUTIER à M^{me} Brigitte BLIN.

Absent excusé : Néant

Absent non excusé : Néant

A été nommée secrétaire de séance : M^{me} Brigitte BLIN

10-2023 TARIF SALLE DES FÊTES ET CONTRAT DE LOCATION À COMPTER DU 1^{er} MARS 2023

Monsieur Sébastien JOUSSET rappelle la délibération n°60-2022 du 30 septembre 2022 qui institue les tarifs appliqués à la salle des fêtes.

Il explique qu'il n'est pas prévu de modification des tarifs, mais juste le retrait de certains matériels à la location.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, qu'à partir des contrats établis du 1^{er} mars 2023:

- Qu'un contrat sera établi pour chacune des locations,
- Qu'à la réception du contrat, un titre de recette sera émis pour la totalité de la location,
- Que les modalités de location de la salle des fêtes seront les suivantes :

Location Principale		
Associations	Commune	1 ^{ère} Location gratuite 50€ À partir de la 2 ^{nde} Location
	Les prévisions de locations doivent être communiquées par écrit afin d'éviter toute ambiguïté. Elles sont enregistrées lors de l' établissement du calendrier annuel.	

	<p>Les demandes ultérieures sont soumises à l'accord de la municipalité. Les désistements doivent être évités car ils font perdre une location et les changements de dates ne peuvent être acceptés sans examen.</p> <p>Cas particuliers : sont considérés comme locations faites pour le compte de la commune et donc gratuites : le repas du 14 juillet et de la fête communale ainsi que les manifestations organisées pour les délégations de Kronstorf.</p>	
	Hors commune	230€
Particuliers/activités commerciales (ex : exposition/vente)	Commune	300€
	hors commune	400€
	<p>En cas de fraude constatée sur l'utilisation du tarif bourgeois, le tarif extérieur sera appliqué.</p> <p>En cas de jour férié et/ou d'une demande de changement d'horaire (vendredi matin/lundi après-midi) une majoration de 10% du tarif sera appliquée.</p>	
Vin d'honneur/Location partielle de la salle (toilettes, cuisine...)	unique	85€
Vaisselle	unique	40€
Gaz (relevé à la remise des clés le vendredi et lundi)	unique	0.60€/m ³
Électricité (relevé à la remise des clés le vendredi et lundi)	unique	0.30€/KWh
Bris de vaisselle	Voir tableau annexé	
Caution à la remise des clés	unique	500€
Attestation d'assurance	À produire et remettre lors de la remise des clés	
Taxe pour non nettoyage salle ou vaisselle	Forfait nettoyage de 120€	
Location du mobilier pour les non locataires de la salle		
Plateaux (17)	1.50€	

Chaises (200)	0.50€/chaise
Grilles expo (32)	Gratuit
Un forfait de 15€ sera facturé pour toute location inférieure à ce montant. Gratuité pour les communes limitrophes à Bourth, le personnel communal et les élus.	

Tableau annexe bris de vaisselle et objet

Assiette plate et creuse	3.70€
Assiette dessert	3.50€
Tasse à café	1.10€
Soucoupe	0.70€
Bol	1.20€
Verre petit ballon	1.10€
Verre grand ballon	1.20€
Flûte à champagne	2.40€
Coupe à champagne	2.60€
Verre à liqueur	0.90€
Fourchette	1.50€
Couteau	2.30€
Cuillère à café	0.70€
Cuillère à soupe	1.50€
Couverts à salade	3.00€
Louche	5.00€
Cafetière verre	8.00€
Cafetière faïence	10.00€
Cafetière inox	18.00€

Pichet eau	4.40€
Carafe en verre	4.70€
Corbeille à pain	8.00€
Plat inox rond	8.00€
Légumier inox	10.00€
Plat inox long 60 cm	12.00€
Plat inox long 46 cm	11.00€
Plat inox long 40 cm	10.00€
Plat inox long 38 et 36 cm	7.00€
Plat inox long 30 cm	5.00€
Seaux à champagne	18.00€
Salière et poivrière	4.00€
Casier à verre en plastique	62.00€
Plateau de service	4.00€
Saladier	3.00€
Extincteur	300.00€
Trousse de secours	150.00€

Fait et délibéré en Mairie, les jours mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures.

La secrétaire de séance,
Brigitte BLIN



À Bourth, 28 février 2023

Le Maire,
Sébastien JOUSSET

